



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Lundi 11 mars 2024

Pour diffusion :

*Aux adhérents de l'Association
A la sous-préfecture de Rambouillet
A la mairie de Saint Rémy lès Chevreuse*

Ouverture de l'Assemblée :

Cette assemblée générale ordinaire concernait le bilan de l'exercice 2023 ayant pris fin au 31.12.2023.

Les convocations avaient été envoyées à l'adresse des 99 familles adhérentes 15 jours avant la réunion et aucun quorum n'était requis pour la tenue de cette assemblée.

Lieu : Salle de Beauplan – St Rémy Lès Chevreuse

Horaires : 20h 30 à 23 h

A 20h 30, 35 personnes adhérentes étaient présentes et 12 procurations avaient été enregistrées, soit au total 47 adhérents votants.

L'assemblée générale ordinaire a été déclarée ouverte.

Avant de commencer la rétro projection, la Présidente présente les membres du bureau et du C.A. ainsi que les fonctions de chacun :

Membres du Bureau : Présidente : Martine MICHEL, Vice-Présidente : Frédéric SAVIN absent excusé, Sylvie ROUIX Trésorière.

Membres du C.A. : Catherine MOUCHNINO chargée du Printemps des Artistes, Alain MICHEL, du site de l'association et la brocante annuelle, Axel MOITTIER : du cadre de vie, environnement et animation, Patrice Ragot et Pierre Touton.

Elle précise que l'association est membre de l'Union des Amis du Parc, de l'association Pole Gare Saint-Rémy et du collectif Alliance Associative.

Ordre du jour :

1. Rapport moral :

Les activités sont présentées dans l'ordre du calendrier :

5 février 2023 et 12 Mars : Tournois de Tarot et de Belote à la maison de retraite ORPEA .

48 inscrits au Tarot et 56 inscrits à la Belote

Le gain des inscription a été remis en intégralité à l'Association Laurette Fugain, soit 1040 €.

L'association a vendu des crêpes et des boissons non alcoolisées.

26 mars 2023 : 12^e édition du Printemps des Artistes

4 peintres, 2 photographes 1 sculptrice et 1 écrivaine.

Très belle journée agrémentée de poses musicales, 200 visiteurs environ.

28 mai 2023 : tournoi de Pétanque à la Clairière de Beauplan

36 inscrits – Remise de coupes et médailles

Barbecue

Structure gonflable

Echange de livres et de plantes avec les Partageurs

Les inscriptions étaient de 15 € repas compris – repas individuel 10 €

15 octobre 2023 : Brocante vide-grenier :

187 exposants dont 9 professionnels :

99 SAINT-REMOIS (soit 53%) : 81% Habitants les Hauts de Saint Rémy

38 MAGNYCOIS (soit 19%)

50 AUTRES COMMUNES (soit 28%)

Contrôle à tous les accès (6 entrées) Passage d'un véhicule des pompiers l'après midi pour vérifier qu'il n'y a pas de blocage.

Nombreux retours très positifs des exposants sur l'organisation de notre Brocante

10 novembre 2023 : BIGRE au Théâtre de St Quentin en Yvelines.

Pièce très drôle, sans texte, tout était dans le jeu et les mimiques des acteurs. Nous avons choisi un spectacle pour tout âge. Malheureusement aucun enfant n'a été inscrit. A renouveler toutefois.

Prix : Adhérents 10 €

Non adhérents 15 €

5 € pour les – de 16 ans

26 inscrits.

10 décembre 2023 : Atelier Couronne de Noël à la Maison de Beauplan

Très bel et agréable atelier dirigé par Claire qui a proposé une multitude de décoration pour composer nos couronnes en sapin naturel.

Chacune est repartie ravie de sa décoration personnalisée.

12 participantes – Prix de revient à l'association : 46 €/ couronne. Adhérents : 15 € - Non adhérents : 30 €

Les PARTAGEURS : 31 partageurs.

Tout au long de l'année Florence Boutes et Aude Leclerc ont renforcé le groupe par de nombreuses actions : Des rencontres pour tisser du lien, échanger des idées, faire fonctionner le bouche à oreille, par les lectures, prêter et emprunter des livres. L'entraide et la solidarité ont fonctionné avec un petit nombre de Partageurs. Le prêt de matériel de bricolage et jardinage, de jeux à rencontré un certain succès. Le bouche à oreille pour des artisans de qualité a été apprécié.

Nous invitons les adhérents intéressés par ce projet à se manifester auprès de Florence : vhsr.partageurs@bbox.fr

La présidente fait remarquer que cette année a été très riche en animation, et que la variété des activités proposées ont pu répondre aux attentes de chacun. Il est abordé alors la partie cadre de vie, et environnement :

Cadre de vie : Clairière de Beauplan :

17 – 18 & 29 Juin : A la suite du décès du jeune Nahel, des feux de poubelle, cambriolages et tapages nocturnes ont eut lieu. Les auteurs ont été identifiés par la gendarmerie. La mairie a porté plainte.

3 au 20 Août : 52 caravanes des gens du Voyage se sont installées. Là aussi , tapage nocturne, aboiements, utilisation de l'eau de la pompe à incendie etc....

Beaucoup d'échanges avec la Mairie.

Beaucoup de gêne pour les habitants, surtout pendant les vacances. Interdiction d'accéder à la clairière ni au bois pour des raisons de sécurité.

Novembre – Décembre 2023 – Janvier 2024 : Installation des Forains (manège et roulotte de friandises) au centre-ville. Les installations particulières : caravanes, camions véhicules installés encore dans la Clairière.

A l'aide de photos montrant les dégâts causés par la présence des gros véhicules, l'état de la Clairière est désastreux. (ornières, terrain de football et de pétanque détériorés)

Une adhérente a été mordue par un chien.

Des affiches des spectacles proposés par la commune sont exposées Place de Beauplan. Martine MICHEL trouve que ce n'est pas esthétique et n'a rien à faire dans le quartier. L'affichage doit rester sur les routes départementales ainsi qu'au rond-point Route de Versailles. Aucune affiche n'est exposée dans les autres quartiers. Plusieurs demandes ont été adressées au service communication de la mairie qui persiste. Les riverains seront interrogés lorsque nous ferons la visite annuelle du quartier à l'été prochain.

Conseils de quartier :

Dirigés par 3 conseillers municipaux : M. Dufrasnes, Mme Challier et M. Vernisse

2 conseils en 2023 : 21 mars & 3 juin (visite du quartier)

- Le 19 mai, V.H.S.R. a pris la peine de visiter le quartier pour repérer les améliorations à faire concernant la voirie, la taille des végétaux, la réfection des trottoirs etc Nous avons été également à l'écoute des habitants. Après avoir adressé un compte-rendu aux responsables, nous avons visité le quartier avec Mme Challier et M. Dufrasnes le 3 juin.

- Sur l'ensemble du plateau : Proposition d'un marquage zone 30 et pose de panneaux, pour essayer de faire respecter la zone 30.
- En début de mandature il nous avait été promis une étude de circulation par un cabinet spécialisé que nous attendons toujours,
- Martine MICHEL tient à rappeler que Les Hauts de St Rémy est un quartier résidentiel : les aménagements doivent être esthétiques et de qualité, et conformes à ceux qui étaient installés à l'origine, ce qui n'est pas toujours le cas (exemple rue des Chênes).
- Manquent toujours les trottoirs demandés depuis des années.

Ce qui a été réalisé :

- Rue des Chênes : traitement de la courbe par des plots. Problème de glisse par temps de pluie.
- Marquages zone 30 et pose de panneaux réglementaires.
- Une aire de fitness près du gymnase (non demandée mais bienvenue)

En voie de réalisation :

- Remplacement de la barrière et nouvel aménagement :
- Aire de jeux inclusive : annoncé au Printemps 2024 (présentation en photo)
- 3 places de stationnement rue du Château d'Eau rendues disponibles. (à faire rapidement depuis le temps !)

A réaliser :

- Aire de jeux Allée des Ibis (à proximité de Carrefour Market) dépouillée de ses jeux pour enfants, très mauvais état, végétaux dangereux.
- Gymnase : Destruction ? Réhabilitation ? Photovoltaïque ? Seules les fuites d'eau seront colmatées. Il faut compter 4 m€ pour réaliser un nouveau gymnase. Nous n'abandonnons pas car il y a des subventions possibles.
- Aménagement d'un rond-point végétalisé rue du Château-d'eau (On pourrait éventuellement utiliser le budget alloué de 5000 € / quartier)
- Réfection de la voirie : beaucoup de routes dégradées (Impasse des Chèvrefeuilles, et autres)
- Réparation ascenseur accès 1er étage Maison de Beauplan

La barrière permettant l'accès à la Clairière endommagée par un véhicule entraîne de nombreux problèmes de sécurité qui gâchent la vie des habitants :

- Le portail ne ferme plus depuis plusieurs années
- Vidéo surveillance : système obsolète depuis trop longtemps. Orange ne répond pas aux demandes de câblage pour obtenir la fibre. On ne peut donc pas raccorder l'école et le centre de loisir. Pourtant les caméras dans les autres endroits de la commune marchent sans fil. Alors pourquoi ici ?
- Alarme défectueuse au centre de loisirs et manquante à l'école.
- Allées et venues vers la Maison de Beauplan.

Pour remédier à ces inconvénients, organiser la zone en lien avec les aménagements urbains attendus par les habitants, renforcer la sécurité, permettre aux utilisateurs de la Maison de Beauplan et du gymnase d'accéder aux locaux malgré les heures tardives, l'association a soumis un projet à Monsieur le Maire le 20 juin 2023. Le projet a été retenu et l'installation est en cours. Axel Moittier qui a géré le dossier le présente à l'aide de dessins explicatifs.

Plan Local de l'Urbanisme

La révision a commencé le 9 juillet 2000 et l'approbation par le conseil municipal a eu lieu le 8 février 2024.

L'association a pris la peine d'informer les adhérents et résidents du quartier tout au long de son élaboration jusqu'au 31 janvier 2024 où l'ensemble des associations ont adressé un courrier au maire pour l'informer de leur opposition au P.L.U. et en expliquer les raisons :

- Les Saint Rémois ont été mis devant le fait accompli : manque de concertation avec les habitants qui n'ont pas eu l'opportunité d'être consultées sur leurs attentes, les associations ignorées pendant l'élaboration, la non transparence des O.A.P. présentées après leur création.
- Un manque de vision globale, pas d'études sur les circulations ni les stationnement, évaluation environnementale insuffisante, pas de prise en compte des spécificité de chaque quartier, paysage, répartition des logements, aucun renseignement sur les bâtiments publics.
- Une évolution démographique imposée sans considérer les évolutions antérieures de la commune : Augmentation imposée de 14 %, soit 8800 habitants en 10 ans, alors que la population a augmenté de 72 habitants entre 2014 et 2020 !.
Martine MICHEL cite une des observations de l'Autorité Environnementale : *il aurait fallut partir "d'une étude d'aménagement urbain et d'équipements, en fonction d'un scénario de développement démographique cohérent avec les dynamiques territoriales, et soutenable au regard des enjeux environnementaux et, seulement ensuite, un nouvel objectif de production de logements »*
- Un nombre' de logements sociaux demandé par le Département inatteignable sans respecter les principes d'équilibre de mixité sociale. 412 logements à construire, chiffre très difficile à maintenir d'autant plus que la

loi Climat et Résilience exige la réduction des espaces naturel et la loi ZAN aucun artificialisation nette en 2050. Ces obligations qui ne peuvent être respectées met la commune en situation de carence.

- Sur les photos du plan de zonage, Martine MICHEL montre que les protection boisées à protéger ont été éliminées : G.T.T. a construit des parking et a coupé les arbres alors que c'était interdit, Une parcelle de la Clairière qui n'est plus classée zone Naturelle, le Domaine de Chevincourt face à G.T.T. classé en « *secteur urbain aggloméré dense du centre-ville avec une forte densité* » alors qu'il s'agit d'un site classé.
- Les plans que le constructeur a présenté pour construire 95 logements et 4 maisons sont présentés. Martine MICHEL explique que ce projet est bien trop important pour le lieu et pour accueillir les familles dans le quartier. Il aura sans aucun doute des impacts sur la circulation, le stationnement et les structures scolaires.

Nuisances aériennes : <http://allianceassociative.fr/flight/map/LFPN>

Des démarches importantes ont été faites :

- Courrier à Valérie Péresse pour lui confirmer que la position de l'Alliance n'est pas favorable à l'équipement de silencieux qui n'apporte pas une amélioration très significative au niveau du bruit , mais qui permet aux écoles d'acquérir une classement de leurs avions plus favorable. D'autant plus que les subventions viennent de l'argent public. Les financements de silencieux : A.D.P. : 150 K€ + Région I.D.F. 500 K€ + Agglo. Versailles : 30 K€ + D.G.A.C. : 30 K€ - ASTONFLY (école privée) 15 avions 150 K€.
- Réunion avec la députée qui propose de présenter, avec ses homologues, une proposition de loi réglementant sérieusement l'activité de l'aviation de loisirs,
- 2 comités permanents en préfecture
- 2 Commissions consultative de l'environnement en préfecture.

Des avancées ont été obtenues :

- Relèvement altitude de 100 m pour le tour de piste,
- Simulateur de vols partagé entre aéro-clubs.
- En fonction de la classification CALIPSO de l'avions et afin d'obliger la modernisation de la flotte : restriction des tours de piste, différenciation des redevances d'atterrissage, différenciation des loyers. Les marges dégagées inciteraient à accélérer la modernisation et le renouvellement.
- Calcul du nombre de mouvements réels. Le calcul précédent comptait un décollage/atterrissage comme 1 seul mouvement.

A l'aide de graphiques provenant de la D.G.A.C. le nombre de mouvements des 5 dernières années ainsi que les catégories d'avions qui survolent sont présentés. On peut constater qu'il y a encore 24 % de non classés, alors que nous demandons depuis des années l'élimination de ces vieux aéronefs.

Martine MICHEL annonce qu'une manifestation devant la préfecture de Versailles est prévue le 13 mars dans le cadre de la semaine de mobilisation européenne contre les nuisances aériennes pour le plafonnement du trafic.

Gare Saint Rémy – RER B contact@polegaresaintremy.fr

Mme WITTERSHEIM présente le dossier et annonce qu'une enquête publique est ouverte jusqu'au 29 mars concernant la création de voies de garage en gare de Saint-Rémy. Elle invite le public présent à y participer.

Prochaines animations :

Manifestation Versailles : 13 Mars
 Printemps des Artistes : 28 Avril
 Journée Champêtre à la Clairière : 25 mai
 Brocante : 13 Octobre
 Tournoi de Tarot : 27 Octobre
 Tournoi de Belote : 17 Novembre

2. Rapport financier : Présentation Sylvie Rouix

VIVRE LES HAUTS DE SAINT-REMY			
	BILAN FINANCIER 2023		
Libellé de l'opération sur le compte courant	Débit	Crédit	Bilan des Principales Activités
Situation au 01/01/2023 Rappel)		76,18 €	
<u>Printemps des Artistes</u>	630,12 €	0,00 €	-630,12 €
<u>Spectacle BIGRE</u>	364,00 €	275,00 €	-89,00 €
<u>Tournois Belote et Tarot</u>	1 127,16 €	1 232,70 €	105,54 €
<u>tournoi de pétanque</u>	1 473,19 €	1 163,41 €	-309,78 €
<u>Brocante</u>	1 613,41 €	5 460,00 €	4 075,65 €
<u>Cadre de Vie (Environnement)</u>	260,00 €	0,00 €	-260,00 €
<u>Frais de Fonctionnement</u>	1 204,36 €	15,39 €	-1 188,97 €
<u>Adhésions sur l'Année 2023</u>		1 225,00 €	1 225,00 €
TRANSFERT LIVRET sur COMPTE - COURANT .		5 796,84 €	
TRANSFERT COMPTE-COURANT sur LIVRET	8 446,17 €		
TOTAL ANNEE 2023	15 118,41 €	15 168,34 €	
Situation au 31/12/2023		126,11 €	

3. VOTE DU QUITUS :

Rapport moral : Pour à l'unanimité

Rapport financier : Pour à l'unanimité

4. MANDAT & NOUVELLE CANDIDATURE :

Ne renouvellent pas leur mandat :

Florence BOUTES, Patrice RAGOT, Pierre TOUTON.

Les personnes votantes sont invitées à se présenter au Conseil d'Administration. Aucun candidat ne se présente.

Avant de lever la séance, la Présidente remercie les adhérents présents ainsi que les membres de l'association.

La séance est levée à 22 h 50, suivie d'un pot de l'amitié

Addendum au compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Lors de sa réunion du 26 mars 2024, le Conseil d'Administration a élu le nouveau bureau de l'association qui se compose comme suit :

- Présidente : Martine MICHEL
- Vice-Président : Frederic SAVIN
- Trésorière : Sylvie ROUX
- Secrétaire : Axel MOITTIER

Les membres du conseil d'Administration sont : Alain MICHEL, Catherine MOUCHNINO

Le siège social de l'association est maintenu au domicile de la présidente.